



Chaire UNESCO de  
**recherche appliquée** pour  
**l'éducation en prison**



Volume 15, numéro 1 — Juin 2026

# Bulletin d'information

[cegepmv.ca/chaire-unesco](http://cegepmv.ca/chaire-unesco)

[educare@collegemv.qc.ca](mailto:educare@collegemv.qc.ca)

[@unesco\\_prison](https://twitter.com/unesco_prison)



# Sommaire

---

Mot de l'équipe	4
Communauté d'intérêts	6
Nouvelles	12
Portrait de chercheur	14
Portrait d'apprenant	18
Un portrait de la recherche et des pratiques	22

---

## Mot de l'équipe

Le début de l'année 2026 a été marqué par des efforts importants et structurants de mobilisation, de sensibilisation et de mise en réseau pour l'avenir de la Chaire.

L'équipe de la Chaire a participé à l'organisation de la première [Semaine québécoise de la criminologie](#). En plus d'avoir donné lieu à une [activité stimulante et enrichissante](#) pour la communauté du Cégep Marie-Victorin, notre participation à cette semaine nous a permis de tisser des liens importants avec plusieurs personnes et institutions impliquées de près ou de loin dans le soutien et l'accompagnement des personnes incarcérées. Nous serons évidemment de la partie pour les prochaines éditions!

Sur le plan de la mobilisation, c'est malheureusement une mauvaise nouvelle qui aura généré une impulsion sans précédent. Comme plusieurs le savent déjà, Service correctionnel Canada (SCC) a pris la décision de ne pas renouveler son entente avec le Cégep Marie-Victorin, qui permettait à ce dernier d'offrir des formations collégiales dans les pénitenciers de Joliette et Cowansville. C'est avec surprise et consternation que cette nouvelle a été accueillie, mais la stupeur a rapidement fait place à la mobilisation.

En effet, plusieurs articles, éditoriaux et entrevues dans les médias ont permis à la fois de dénoncer la décision du SCC et de réaffirmer le rôle fondamental de l'éducation dans le processus de réhabilitation sociale des personnes qui ont des démêlés avec la justice, un processus qui est au cœur de la mission du service correctionnel. À notre connaissance, aucune voix significative et plausible dans le débat public ne s'est manifestée pour dénoncer le fait que des fonds publics soient utilisés pour accorder des «privilèges» aux personnes incarcérées. Un agent correctionnel

retraité s'est même efforcé d'expliquer [l'importance de l'éducation en prison tout en dénonçant les coupures sur les ondes d'une radio locale de la ville de Québec](#). C'est dire l'étendue du consensus qui existe sur la question!

La réponse des médias et du public nous conforte donc dans notre conviction que l'éducation en prison, à tous les niveaux et sous toutes ses formes, demeure une mesure efficace, pertinente et socialement acceptable pour contribuer à la réinsertion sociocommunautaire et à la réhabilitation sociale. Nous espérons sincèrement que le SCC révisera sa décision et nous demeurons à l'affût d'une solution pérenne pour protéger les droits des personnes incarcérées.

Évidemment, nous sommes conscients que ce type d'incertitude touche toutes les communautés qui s'intéressent à l'éducation dans le continuum carcéral et que rien n'est acquis. Le climat d'incertitude économique et politique qui frappe actuellement toutes les sociétés, dans le Nord comme dans le Sud, affecte et continuera d'affecter les milieux de recherche comme les milieux de pratique dans un avenir prévisible et nous devons rester vigilants.

En espérant que vous trouverez les prochaines pages inspirantes!

# Communauté d'intérêts

## Activités de la Chaire

Participation à la première  
Semaine québécoise de la criminologie

Histoires de réinsertion :  
entre témoignages documentaires  
et perspectives criminologiques

Le 18 mars dernier, dans le cadre [de la première Semaine québécoise de la criminologie](#), la Chaire a tenu une activité de sensibilisation consacrée aux réalités et aux défis de la réinsertion sociale après un parcours carcéral. Présentée au Cégep Marie-Victorin, cette rencontre a réuni les personnes étudiantes et le personnel autour du documentaire [De prisons en prisons](#) du cinéaste documentaire [Steve Patry](#).

L'activité a été pensée autour d'extraits du film, suivant les parcours singuliers de réinsertion sociale d'Yves, Jean-François et Julie-Chantale. Ce format a permis d'engager une discussion approfondie entre le public, le réalisateur et [Nancy Poirier](#), criminologue et ex-présidente de la Société de criminologie du Québec. Plusieurs dimensions humaines et sociales ont pu être abordées, liées à la *désistance*, aux démarches de réinsertion ou encore aux pratiques de soutien et d'intervention post et précarcérale.

Les personnes participantes ont fait preuve d'intérêt, posant de nombreuses questions sur la nature du changement durable, les limites du système correctionnel, ou encore la manière de bâtir un lien de confiance avec les protagonistes dans un projet documentaire. L'activité a été chaleureusement appréciée, soulignant la pertinence de croiser perspectives cinématographiques et criminologiques pour mieux comprendre les parcours de réinsertion.

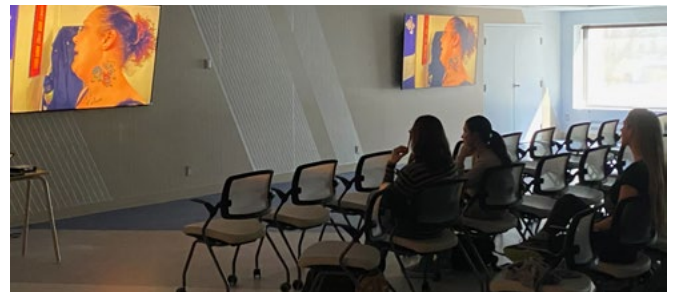


### Histoires de réinsertion : entre regard documentaire et analyse criminologique

À partir d'extraits du documentaire *De prisons en prisons*, découvrez le parcours de réinsertion sociale de Julie-Chantale, Yves et Jean-François, à travers un dialogue entre le cinéaste [Steve Patry](#) et la criminologue [Nancy Poirier](#), présidente de la Société de criminologie du Québec.

Une rencontre dynamique où témoignages et histoire de vie se croisent pour mieux comprendre les défis du retour en communauté après l'incarcération.

Crédit : Marc-André Lacelle —  
Images de la projection du film  
de Steve Patry *De Prisons en Prisons*-18 mars 2026, Cégep  
Marie-Victorin.



### *Propos recueillis auprès du public*

«Le dernier témoignage (Yves) était particulièrement poignant. La rechute dans la toxicomanie, malgré toute la bonne volonté, les efforts et les progrès, était marquante. Cela m'a fait réfléchir au rôle que joue l'encadrement du rythme carcéral dans leur vie ; il peut être très difficile de se réadapter à la vie en dehors une fois libérée. Le besoin d'accompagnement après l'incarcération est d'autant plus criant.»

«J'ai trouvé cela très pertinent. Cela permet de voir l'envers du décor et d'avoir une nouvelle représentation d'une ex-détenue. Les perspectives différentes des experts nous permettent d'en apprendre davantage sur les enjeux, sans déshumaniser les personnes qui témoignent.»

## Semaine de la recherche — Cégep Marie-Victorin

Dans le cadre de la Semaine de la recherche 2026, la communauté du Cégep Marie-Victorin est invitée à découvrir des projets qui mettent en valeur le rôle de la recherche collégiale comme moteur de transformation sociale, pédagogique et communautaire, sous le thème des transitions (écologique, sociale, scolaire). La Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison y a participé en présentant les travaux réalisés dans le cadre du programme de certification à la recherche étudiante par les auxiliaires de recherche Serine Nedjadi, Angelina Machalani et Kahina Mekhelef, qui ont exploré les enjeux méthodologiques et éthiques de la recherche en milieu carcéral. Leurs affiches portent sur le « school-to-prison pipeline », le rôle de la spiritualité et de la religion dans l'engagement et l'apprentissage des personnes incarcérées, ainsi que sur la lecture et l'accès aux bibliothèques comme leviers éducatifs et émancipateurs en détention.

Les personnes étudiantes ont également pu participer à un panel rassemblant toutes les personnes ayant participé au programme de certification à la recherche étudiante, afin de partager leur expérience et leurs réflexions avec le public. Le panel présentait également les projets de recherche en cours, dont le projet « Continuité » de la Chaire.



Crédit: Camille Trembley — Panel semaine de la recherche — le 16 avril 2026, Cégep Marie-Victorin

# La géographie carcérale

LA STIGMATISATION TERRITORIALE VÉCUE PAR LES JEUNES DE RIVIÈRE-DES-  
PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PENAL  
KAHINA MEKHELEF - CHAIRE DE L'UNESCO DE RECHERCHE APPLIQUÉE POUR L'ÉDUCATION EN PRISON

### INTRODUCTION

Dans le cadre du Programme de certification à la recherche étudiante au sein de la Chaire de l'Unesco de recherche appliquée pour l'éducation en prison je me suis intéressé à la stigmatisation territoriale vécue par les jeunes de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dans le cadre du dispositif pénal.

### RÉSULTATS

- **Disparités spatiales**  
Il existe d'importantes inégalités au sein même de l'arrondissement. On y observe, par exemple, la coexistence de grandes maisons et d'habitations à loyer modique (HLM). Cette juxtaposition crée des frontières sociospaciales qui alimentent un sentiment d'exclusion, constituant ainsi un facteur de risque de délinquance pour les jeunes issus de communautés marginalisées.
- **Territorialisation de la discrimination**  
L'institution pénale adopte parfois des pratiques discriminatoires selon les quartiers. Les interventions répressives, souvent ciblées sur certaines populations (notamment les personnes racisées) contribuent à reproduire une vision limitée de leurs opportunités et renforcent les inégalités déjà présentes.
- **Imaginaire de la délinquance**  
La représentation médiatique et politique du quartier joue un rôle important dans la stigmatisation territoriale. Les jeunes racisés provenant de secteurs souvent associés à la violence ont à la délinquance dans les médias se retrouvent rapidement étiquetés, ce qui renforce les préjugés à leur égard.
- **Manque d'accès aux infrastructures**  
On observe une mise à l'écart et une discrimination envers les jeunes racisés. Il existe un manque d'accès aux infrastructures permettant aux jeunes de se rassembler et, lorsqu'ils le font, on constate une différence de traitement entre les groupes, par exemple entre les jeunes d'origine italienne et ceux d'origine haïtienne.
- **Ségrégation scolaire**  
L'organisation des classes des écoles secondaires sépare les élèves selon l'espoir que le système a envers les élèves. Donc lorsque les classes régulières de ces quartiers sont majoritairement fréquentées par des jeunes noirs, on crée un sentiment d'infériorité chez ces jeunes. Les jeunes issues de classes défavorisées sont considérées comme sans avenir.

### QUELQUES DÉFINITIONS

**La géographie carcérale:**  
En bref, c'est la géographie appliquée au monde carcéral pour comprendre comment l'espace produit des effets sociaux, psychologiques et politiques.

**Dispositif pénal:**  
Désigne l'ensemble des mesures, règlements et procédures mis en place pour prévenir, constater, poursuivre et sanctionner les comportements illicites. Il inclut la législation (dispositions pénales), la police, les tribunaux et les services correctionnels pour assurer l'ordre public et la réponse à la criminalité.

### CONCLUSION

La discrimination territoriale est un phénomène structurel, profondément ancré dans les pratiques institutionnelles, les représentations sociales et l'histoire politique de Montréal. Elle produit un dispositif pénal diffus qui se dématérialise et se retrouve dans l'ensemble du tissu social, ce qui limite les opportunités des jeunes. Ce dispositif pénal représente un facteur de risque pour les jeunes racisés et exige une transformation profonde des analyses et des politiques publiques.

### SOURCES

- Gilbert, J. & Bourdige, J. (2018). Contre la chance à l'air - le dispositif pénal du territoire Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. *Criminologie*, 56(2), 221-243. <https://doi.org/10.7202/1007604ar>
- Goyat, Y. (2021, 24 décembre). Homicides une année qui a trébuché. *Médiaset le monde est de Montréal. Journal Médiaset*. Récupéré à [https://journalmediaset.com/local/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles-2707295-homicides-une-année-qui-a-trébuché-médiaset-le-monde-est-de-montréal/?utm\\_source=journal&utm\\_medium=article&utm\\_campaign=978ac37763-VIDEO\\_BSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_4a6865127c58ec3763-433381848](https://journalmediaset.com/local/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles-2707295-homicides-une-année-qui-a-trébuché-médiaset-le-monde-est-de-montréal/?utm_source=journal&utm_medium=article&utm_campaign=978ac37763-VIDEO_BSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_4a6865127c58ec3763-433381848)
- Waquani, L. (2019). Paris urbains. Champs - Bâtisseurs - État. Paris, France : La Découverte, 332 p.

### Témoignage de Angelina Machalani sur son expérience d'immersion

« J'ai choisi de participer au Programme de certification à la recherche étudiante, parce que j'ai apprécié les expériences de recherche que j'ai eues au fil de mon parcours scolaire, mais j'ai voulu en faire encore plus. Plus précisément, j'ai voulu participer à ce programme avec la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, car j'avais déjà eu un intérêt pour l'histoire des prisons, mais j'en savais peu sur l'état actuel. Après mon immersion dans un milieu de recherche, je retiens que cette expérience m'a permis de raffiner mes compétences en recherche et de me doter d'une compréhension plus adéquate des établissements de détention. »



## Les bibliothèques en prison: un échantillon de liberté

Angelina Machalani

Cégep Marie-Victorin – Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison



### 1. Introduction

Une bibliothèque symbolise la communauté, la culture et la démocratisation de l'information. Un des fondements de celle-ci est l'état d'accessibilité pour tous, ce qui explique partiellement la présence des bibliothèques dans les établissements de détention. Les bibliothèques en prison ont la particularité d'offrir aux détenus une opportunité de sortir du contexte habituel du milieu carcéral. Il y a plusieurs raisons d'offrir ce service aux prisonniers, mais il y a aussi des obstacles pour assurer un fonctionnement adéquat des bibliothèques dans les établissements de détention. L'élément précis qui intéresse cette recherche sur les bibliothèques en prison est la possibilité pour les détenus de retrouver une portion de liberté dans un contexte où celle-ci est particulièrement restreinte.

### 2. Méthodologie

- Discussions préliminaires avec: Camille Tremblay, Frédérick Armstrong et Marc-André Lacelle.
- Analyse d'articles scientifiques sur le sujet des bibliothèques en prison.
- Entrevue avec Romy Otayek qui a travaillé sur un portrait des bibliothèques dans les établissements de détention au Québec.

### 3. Résultats

#### 3.1. Pourquoi avoir des bibliothèques en prison?

- « C'est un espace foisonnant de possibilités qui se prêtent toutes à un emploi constructif de ce dont les prisonniers disposent tous : de temps. »<sup>2</sup>
  - Réintégration sociale à travers la réhabilitation et la socialisation.<sup>4</sup>
    - Renforcement de la relation des détenus avec l'extérieur.
    - Alphabétisation
  - Besoin d'information (principalement légale)<sup>3</sup>
  - Loisirs<sup>3</sup>
- #### 3.2. Quels sont les obstacles?
- Aménagement recommandé rarement respectés<sup>3</sup>
  - Ressources dépassées<sup>4</sup>
    - Manque de financement
    - Manque de personnel qualifié
    - Manque de livres pour le nombre de détenus (très variable entre différentes prisons)

#### 3.3. La liberté

- Une opportunité de choix pour les prisonniers
  - Choix du livre
  - Choix d'apprentissage
  - Choix de la manière qu'ils dépensent leur temps
- La lecture et l'autonomie<sup>1</sup>
  - Exercice de réflexion sur soi-même
  - Possibilité de sortir figurativement de la réalité difficile de la prison

### 4. Conclusion

En conclusion, une bibliothèque est une ressource importante dans les établissements de détention et il y a, actuellement, plusieurs obstacles pour que les bibliothèques en prison puissent atteindre une meilleure qualité. Une partie cruciale de l'idée d'une prison est la restriction du droit à la liberté des détenus, mais les bibliothèques peuvent leur offrir un échantillon d'autonomie qui est rare dans leurs circonstances habituelles. De plus, l'activité de la lecture offre une possibilité d'évasion psychologique de la vie ardue qui est celle d'un prisonnier.

#### RÉFÉRENCES

1. JANE GARNER. « "Almost like Freedom": Prison Libraries and Reading as Facilitators of Escape ». *Library Quarterly: Information, Community, Policy*, vol. 90, n° 1, p. 5-19.
2. KROLAK, Lisa. *Lire derrière les barreaux: le pouvoir de transformation des bibliothèques en milieu carcéral*, Hamburg, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, 2020, 59 p.
3. OTAYEK, Romy, Marie MARTEL et Christine DUFOUR. « Portrait des bibliothèques dans les établissements de détention au Québec ». *Documentation et bibliothèques*, vol. 70, n° 2, p. 5-14, <https://doi.org/10.7202/1111662ar>.
4. VALE, Olímpia do, et Carlos Guardado da SILVA. « Libraries behind bars: Strategies for information literacy and social reintegration in correctional facilities ». *Alexandria*, p. 09557490251378731, <https://doi.org/10.1177/09557490251378731>.

## L'ÂME INCARCÉRÉE : religion et spiritualité en prison

Serine Nedjadi - Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison

### 1. Résumé

Dans le cadre du programme de certification à la recherche, j'ai exploré le thème de la spiritualité et de la religion dans un contexte carcéral à travers une analyse de la littérature et des discussions avec les membres de la Chaire.

### 2. Question de recherche

#### La religion/spiritualité peut-elle aider à mieux vivre l'expérience carcérale ?

Les bouleversements inhérents à l'incarcération ont le potentiel de remettre en question de manière radicale, voire anéantit, les cadres de pensée/de sens ainsi que les représentations du monde et de soi des personnes incarcérées. La religion étant une ressource que plusieurs mobilisent lors de périodes difficiles, je me suis demandé comment et pourquoi elle était utilisée, quels étaient ses effets, et si elle jouait un rôle éducatif.

### 3. Résultats

#### ♥ Sens

La religion peut offrir des outils d'interprétation et de la guidance à ceux qui souhaitent donner un sens à la souffrance causée par la perte de liberté, l'isolement social et l'incertitude en l'inscrivant dans un dessein plus vaste. La religion offre un métarécit ; un cadre d'interprétation universel et englobant.

#### ♥ Identité

Les conceptions antérieures de soi sont menacées et ont besoin d'être reconstruites. Cela est particulièrement vrai pour ceux qui, n'ayant jamais eu de démêlés avec la justice auparavant, se retrouvent soudainement confrontés à la responsabilité d'un acte étranger à l'identité qu'ils ont construite tout au long de leur vie. Dans de telles circonstances, la réceptivité aux cadres religieux s'accroît, permettant de réinterpréter son histoire personnelle, de reconstruire son identité et de se fixer de nouveaux objectifs. Pour ceux qui entretiennent des liens avec la criminalité depuis longtemps et la considèrent comme partie intégrante de leur identité, ces outils peuvent favoriser un processus de désistance criminelle.

#### ♥ Communauté

Appartenance, soutien communautaire et identité commune : la religion offre dignité individuelle et collective. Les liens créés perdurent souvent au-delà des murs, aidant à la réinsertion sociale.



### 4. Conclusion

La religion est une ressource qui peut être considérée comme éducative en termes de gestion de la douleur, de construction de la subjectivité et de comportements prosociaux.

Il est toutefois important de noter que la frontière entre soutien et endoctrinement n'est pas toujours claire ; certains prosélytes ( personnes cherchant à rallier d'autres personnes à une idéologie, souvent religieuse) peuvent exploiter la vulnérabilité des détenus, et ceux-ci peuvent à leur tour être vecteurs ou victimes de contrôle/pression communautaire.

### Sources

1. Maruna, S. (2006). Why God is Often Found Behind Bars: Prison Conversions and the Crisis of Self-Narrative.
2. Mossière, G. & de Guise, C. (2022). Le rôle de la ressource religieuse dans les institutions carcérales au Québec : pratiques de restauration du soi et stratégies de réhabilitation sociale.
3. Grossi, S., & Augelli, A. (2025). The influence of spirituality on the education of incarcerated individuals: Reflections on the exceptional experience of Police-Free Prisons in Brazil.
4. Graber, J. (2017b). God In Captivity: The Rise of Faith-Based Prison Ministries in the Age of Mass Incarceration.

## Prix de la Chaire — 2026

Pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, la Chaire UNESCO, en collaboration avec le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord et le Centre de services scolaire des Mille-Îles, a remis le prix de la Chaire UNESCO. Ce prix récompense un projet, du matériel ou une stratégie pédagogique innovante en milieu carcéral. Il a été remis dans le cadre de l'événement annuel des services éducatifs en milieu carcéral, l'École de printemps, qui s'est tenu cette année le 22 avril à Saint-Hyacinthe. Le prix de la Chaire vise à souligner et à reconnaître le travail exceptionnel réalisé quotidiennement par les enseignantes et les enseignants dans les pénitenciers fédéraux du Québec ainsi que dans les établissements de détention sous juridiction provinciale.

### Plusieurs projets inspirants, issus tant du réseau provincial que fédéral, ont été évalués par un jury selon les critères suivants :

- Le caractère novateur
- La pertinence pour des élèves en milieu carcéral
- La transférabilité
- L'impact direct sur le cheminement scolaire des élèves

Le prix a été remis en personne par Marc-André Lacelle, Camille Trembley et Frédérick Armstrong durant l'événement.

Au niveau provincial, c'est le projet «Le cœur en 4 temps: se raconter pour se reconstruire» d'Émilie Gagnon, enseignante en arts plastiques à l'Établissement de détention de Trois-Rivières, qui a été récompensé. Ce projet prend la forme d'une démarche artistique introspective. Il a mobilisé une vingtaine de personnes incarcérées autour de la création de quatre cœurs représentant différentes étapes de la vie (enfance, adolescence, âge adulte), à partir de souvenirs, d'émotions, de symboles et d'expériences personnelles.

Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes, allant de l'initiation aux techniques des ombres et lumières en graphite jusqu'à la réalisation des œuvres, puis à leur présentation et à une appréciation collective en classe.

Sur le plan des retombées, l'activité a favorisé l'introspection, l'expression émotionnelle, l'estime de soi et un climat relationnel plus ouvert, empreint d'écoute et de respect. Elle a également permis de développer des compétences artistiques, sociales et communicationnelles, notamment la représentation du volume, l'usage de divers médiums, la verbalisation du vécu et l'empathie. Son caractère innovant repose sur l'intégration de l'art comme espace structuré de réflexion identitaire et de reconstruction de soi en milieu carcéral.



Image tirée du projet pédagogique «Le cœur en 4 temps»



Émilie Gagnon, récipiendaire du prix

## Activités de la Chaire

Au niveau fédéral, le prix a été remis au projet «Jardin communautaire» de Lucia Alicandro, Natalie Loiselle et Ahmed Layouni au Centre Fédéral de Formation (Laval). Cette initiative de jardinage collectif a permis à des participants de cultiver et d'entretenir des légumes en équipe, dans une démarche à la fois concrète, valorisante et utile à la collectivité. Réalisé de mars à octobre 2025, il a mobilisé environ 15 à 20 étudiants autour de semis, de la préparation du terrain, de l'entretien quotidien, du désherbage et de la récolte, ensuite remise à un organisme communautaire, La Maison des Familles de Saint-Vincent de Paul, soutenant 40 familles du secteur.

Ce projet a favorisé l'apprentissage du jardinage, le travail d'équipe, l'entraide, la communication, la responsabilité et la persévérance. Il a aussi eu un effet positif sur l'assiduité et l'engagement scolaires, en donnant aux participants un sentiment d'utilité, de fierté et d'appartenance. Son caractère innovant tient à sa capacité de transformer un espace extérieur en milieu d'apprentissage, de réhabilitation et de solidarité, tout en offrant un projet adaptable à d'autres établissements carcéraux selon les espaces disponibles, à l'intérieur comme à l'extérieur).



Image du projet pédagogique le Jardinage communautaire



Équipe du CFF 600, récipiendaire du prix

## Suivi des lauréats passés : Développement et avancée

**Dans cette rubrique, nous présentons les avancées réalisées par un projet antérieur lauréat du prix de la Chaire.**

### **Mon papa, une histoire — Prix de la Chaire 2023**



Lancé en 2019 par Relais Famille pour renforcer les liens familiaux, le programme *Mon papa, une histoire* aide les hommes incarcérés à (re)donner sens à leur rôle parental et à maintenir le lien avec leur enfant.

Jusqu'en 2025, la Société John Howard du Québec a soutenu son déploiement à Donnacona et à Port-Cartier.

Avec le soutien du personnel enseignant de ces établissements, les participants ont été accompagnés à chaque étape du processus: sélection d'un livre adapté à leur enfant, préparation de la lecture et enregistrement de celle-ci. Relais Famille assure ensuite l'envoi des livres accompagnés des fichiers MP3 contenant les enregistrements destinés aux enfants.

À ce jour, 67 hommes incarcérés ont pris part au projet, ce qui a permis à 95 enfants âgés de 0 à 16 ans de recevoir un colis.

Le programme est très apprécié par les participants comme on peut le voir dans le témoignage suivant :

«Le programme m'aide vraiment à me rapprocher de ma fille. Ça me fait du bien de savoir que, même si je suis loin, je peux quand même faire quelque chose pour elle. Elle est contente d'entendre ma voix, pis elle m'écoute quand ça lui tente, ce qui est vraiment l'fun, parce que j'ai pas souvent la chance d'appeler à la maison.»

Relais Famille poursuit l'implantation de ce programme à travers le Québec afin qu'un maximum d'enfants garde un lien précieux avec leur père.

# Nouvelles

## Au Québec

### Suppression du programme d'enseignement collégial en prison : inquiétudes et mobilisation

Le 13 février dernier, *Le Devoir* publiait [un éditorial signé par Louise Maude Soucy](#) sur la décision de Service correctionnel Canada de ne pas renouveler le programme d'enseignement collégial offert dans les établissements fédéraux. Cette annonce a suscité une vive réaction dans les milieux de la recherche et de l'éducation, en raison de ses répercussions sur la réinsertion sociale des personnes incarcérées.

L'éditorial s'appuie notamment sur l'étude [«Sens et effets de l'éducation en prison»](#) (Armstrong et Bisson, 2024), menée en collaboration avec la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison et le Cégep Marie-Victorin. Les auteures y démontrent que la formation en contexte carcéral agit comme un levier concret de transformation: elle favorise la réhabilitation durable, soutient la réinsertion sociale et contribue à réduire les tensions liées à la détention.

À la suite de cette décision, plusieurs actrices et acteurs du réseau collégial, du milieu communautaire et de la recherche se sont mobilisés pour défendre le maintien de ces programmes, rappelant leur rôle essentiel dans la construction d'un parcours de réinsertion porteur de sens et de dignité. Plus d'une centaine de personnes concernées ont cosigné une lettre ouverte publiée par *Le Devoir*, le 10 février dernier: [Idées | Pour le maintien de la formation collégiale dans les établissements de détention du Québec | Le Devoir](#).

Voir aussi: [Opinion: Canada's cuts are undermining prison education — and public safety - Montreal Gazette](#)  
[“How can I show you I'm doing better if there's nothing good for me to do?”](#), Ellen Lurie, The Tribune

## Un exemple inspirant en Nouvelle-Écosse

Pendant ce temps, le programme *Limitless* du **Nova Scotia Community College (NSCC)** démontre qu'un enseignement collégial en prison est non seulement viable, mais hautement efficace — et cela au même coût que les programmes réguliers. L'article de *CBC News* (2024) met en lumière les témoignages d'anciens détenus ayant obtenu leur diplôme collégial, soulignant les impacts concrets sur leur réinsertion professionnelle et sociale. Ce modèle provincial prouve qu'il est possible de concilier éducation, sécurité et efficacité budgétaire.

### Références:

Armstrong, F. & Bisson, L. (2024). *Sens et effets de l'éducation en prison*. Ministère de la Sécurité publique du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/services-correctionnels/etudes-rapports-recherche/241001-RapportCompletRecherche.pdf>

Soucy, L.-M. (2026, 13 février). *Économiser, appauvrir?* *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/955914/economiser-appauvrir?>

MacDonald, A. (2024, 29 mars). *How this program is helping former N.S. inmates earn a college diploma*. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/nscc-limitless-program-former-inmates-education-9.7053058>

## À Ottawa

### Semaine de la réhabilitation sociale

À l'occasion de la *Semaine de la réhabilitation sociale*, du 13 au 17 octobre 2025, le programme Techniques d'intervention en criminologie du Collège La Cité présente *Au bout de ma peine*, un balado lancé lors du Gala Réhab, organisé par l'organisme Réhabex.

Ce balado donne la parole à des personnes ayant vécu le système judiciaire — des individus qui partagent, avec authenticité et courage, leurs parcours, leurs erreurs, et leur cheminement vers la réhabilitation.

Chaque épisode explore des thèmes comme la rédemption, la marginalité, l'identité, l'abus et l'impact sur les victimes.

Un nouvel épisode a été diffusé chaque vendredi à partir du 17 octobre 2025 (6 épisodes au total).

Au Collège La Cité, ce balado servira désormais de ressource pédagogique dans le programme Techniques d'intervention en criminologie, permettant aux personnes étudiantes d'enrichir leur formation avec des témoignages réels et humains — une façon concrète d'apprendre à comprendre et à accompagner autrement.

#### En savoir plus sur le programme :

<https://www.collegelacite.ca/programmes/51067>

#### Découvrir le balado :

<http://bit.ly/4hfQt45>

## Au Nigéria

### Nigéria : inauguration de classes modernes pour l'éducation en prison à Lagos

Le 19 février 2026, le Service correctionnel du Nigéria a inauguré à la prison Kirikiri Apapa à sécurité moyenne (Lagos) un complexe de quatre salles de classe équipées. Ces installations modernes sont dédiées aux programmes éducatifs des détenus, incluant des cours d'employabilité et des études supérieures en partenariat avec la National Open University of Nigeria (NOUN).

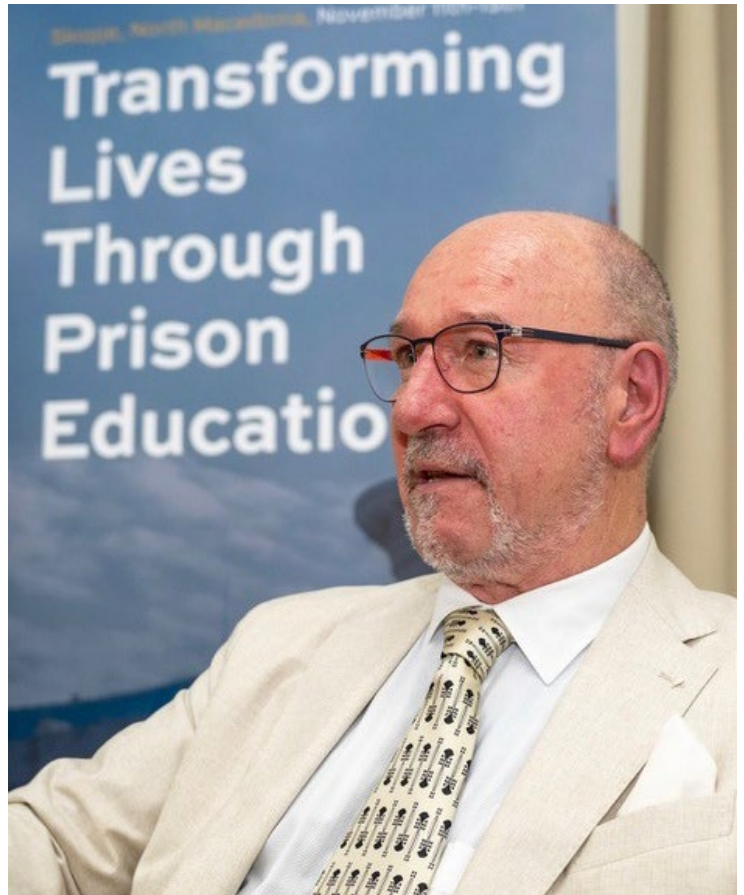
Les locaux serviront également à la formation continue des agents correctionnels, démontrant une approche intégrée de la réhabilitation. Selon Daramola George, responsable du projet, «ce projet renforce notre conviction commune selon laquelle une véritable réinsertion doit nécessairement intégrer l'apprentissage, le développement des compétences et les opportunités de transformation personnelle» (traduction libre).

Ce modèle nigérian illustre comment des infrastructures éducatives adaptées peuvent transformer les établissements carcéraux en espaces de développement humain, offrant un exemple concret pour les débats actuels sur l'accès à l'éducation en milieu carcéral au Québec.

#### Références :

Nigeria Customs Service. (2026, 19 février). *Customs boosts inmate education with ICT-equipped classroom block at Kirikiri MSCC*. The Guardian Nigeria. <https://guardian.ng/news/customs-boosts-inmate-education-with-ict-equipped-classroom-block-at-kirikiri-mscc/>

# Portrait de chercheur



Entretien avec

**Thomas Wüthrich**

Chaire de la European  
Prison Education Association

## Pourriez-vous nous décrire votre parcours ?

Je suis titulaire d'un master en histoire, ethnologie et histoire de la littérature espagnole de l'Université de Zurich. Au cours de ma carrière, j'ai également obtenu une maîtrise en gestion des organisations à but non lucratif. Enfin, je suis titulaire d'un diplôme national d'enseignant dans les écoles de formation professionnelle. L'année que j'ai passée à mener des recherches sur le terrain dans un village au Mexique s'est avérée inestimable tant sur le plan personnel que professionnel. J'ai beaucoup appris sur les relations humaines et le respect mutuel, ainsi que sur les questions socio-économiques, les dépendances économiques et les inégalités nord-sud sans oublier la question de la migration.

J'ai commencé à travailler dans le système pénitentiaire il y a 25 ans. Pendant 10 ans, j'ai été directeur d'une fondation qui, pour le compte du ministère local de la Justice, gérait un centre de réinsertion et un foyer d'accueil pour les personnes à leur sortie de prison. Le centre proposait également des lieux de travail où les peines de travail d'intérêt général pouvaient être exécutées et les amendes payées. C'est à cette époque que j'ai commencé à participer à des projets internationaux. En collaboration avec une ONG dont je suis aujourd'hui le président, nous avons exporté notre modèle d'exécution des peines par le biais du travail d'intérêt général en Roumanie, où j'ai supervisé le projet en tant qu'expert pendant dix ans. Par la suite, j'ai participé directement à des projets en Géorgie et en Moldavie, et je continue à m'impliquer dans ce dernier pays à ce jour.

En 2011, j'ai commencé à travailler dans le domaine de l'éducation au sein du système pénitentiaire, fonction que j'ai occupée jusqu'à ma retraite en 2023. Ma tâche principale consistait à mettre en place l'éducation de base dans les prisons de Suisse. À mes débuts, deux prisons comptaient au total trois enseignants; à la fin, l'éducation de base avait été mise en place dans dix prisons avec un total de 16 enseignants. Dans ce cadre, j'ai encadré les enseignants, visité leurs classes et j'étais donc également responsable d'évaluer la qualité des cours et de l'enseignement.

Au cours de mon mandat en tant que responsable régional de l'éducation de base, j'ai pris de plus en plus conscience que le monde carcéral est le reflet condensé de conditions et de défis qui se retrouvent à l'extérieur des murs. Si l'on examine le niveau d'éducation, on constate que la majorité des détenus n'ont jamais été intégrés à la société, ou ne le sont que de manière marginale. L'éducation est pourtant la clé de l'inclusion, de la citoyenneté active et de la participation à la vie sociale et politique. Si nous prenons au sérieux le concept d'inclusion, nous devons investir beaucoup plus dans l'éducation — tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des prisons. Le professeur suisse de criminologie Ueli Hostettler a calculé que les coûts de la délinquance en Suisse s'élèvent à environ 6 milliards de francs suisses (appareils de sécurité, système pénitentiaire, tribunaux, aide aux victimes, dommages économiques). Si nous investissions 600 millions de francs supplémentaires dans l'éducation, les coûts de la délinquance baisseraient de 20 à 40%. Je ne sais pas si la conclusion inverse est valable, à savoir que ceux qui réduisent les dépenses en matière d'éducation doivent s'attendre à des coûts de délinquance plus élevés...

## Portrait de chercheur

En prison, nous évoluons dans un environnement restreint, au sein d'un groupe de personnes relativement petit. C'est pourquoi l'éducation en milieu carcéral constitue un domaine d'innovation sociale et pédagogique. Ici, l'impact des interventions éducatives et sociales est immédiatement visible et mesurable. L'éducation est le facteur clé d'une (ré)insertion réussie des détenus. Il est donc important de se concentrer avant tout sur les opportunités plutôt que sur les seuls risques. L'éducation doit être au cœur de tout plan de réinsertion et de tout processus d'intégration.

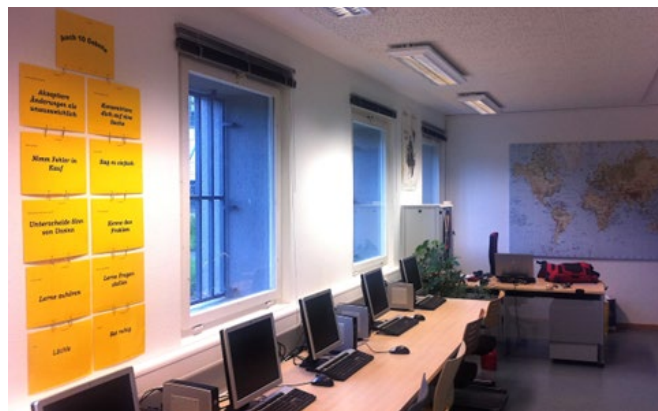


### Pourquoi l'éducation en milieu carcéral est-elle aujourd'hui un domaine d'innovation sociale et pédagogique?

En collaboration avec mes collègues, j'étais chargé de mettre en place un système de suivi éducatif. Cette base de données recense des données personnelles anonymisées, le parcours scolaire des participants à leur arrivée dans les cours et la durée de leur participation. Cela nous a fourni des informations précieuses sur notre groupe cible.

Au fil des ans, la proportion de participants sans passeport suisse est restée constamment bien supérieure à 70%. Environ 5% de nos apprenants n'avaient jamais été scolarisés, environ 17% avaient fréquenté l'école primaire pendant six ans au maximum, et un tiers supplémentaire avait suivi au maximum neuf années de scolarité. Partant de là, sept enseignants, sous ma direction, ont mis au point un cours intensif d'allemand et de français adapté à la vie quotidienne en prison, afin que nous puissions atteindre le premier objectif d'apprentissage de notre programme : «Gérer de manière autonome la vie quotidienne en prison».

Cela montre que l'éducation, qu'elle soit en prison ou à l'extérieur, doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir les membres les plus vulnérables de la société afin de renforcer la cohésion sociale et de maintenir une communauté qui fonctionne.



### Pratiques innovantes en matière d'éducation en milieu carcéral

Au sein de l'EPEA, nous avons une bonne idée du nombre d'approches éducatives innovantes développées par les enseignants à travers l'Europe dans le cadre du système pénitentiaire. L'EPEA est régulièrement sollicitée pour participer à des projets Erasmus+, notamment afin d'assurer la diffusion des résultats de ces projets. Nous le faisons par le biais de notre bulletin, de webinaires et de la conférence biennale de l'EPEA.

Cependant, il est également vrai que la majorité des résultats des projets tombent dans l'oubli, car le site web dédié au projet ne doit être maintenu que pendant trois ans après la fin de celui-ci. Cela signifie que les nouvelles découvertes n'étaient finalement accessibles qu'aux partenaires du projet.

Les membres de l'EPEA de différents pays ont donc créé une base de données dans le cadre d'un projet Erasmus+, où les résultats d'un projet ou d'une recherche peuvent être stockés de manière permanente. Ce «Prison Education Wiki» peut être consulté sur le site web de l'EPEA, et les résultats de nouveaux projets peuvent y être téléchargés. L'EPEA espère que cela contribuera à garantir que toutes ces approches éducatives innovantes soient largement accessibles à l'avenir (<https://epea.org/wiki/>).

Dans le cadre de mon travail en Suisse, j'ai opté pour un format de projet Erasmus+ moins exigeant en ressources, connu sous le nom de «job shadowing». Étant donné que nous exerçons un quasi-monopole dans le domaine de l'éducation en milieu carcéral, j'ai estimé qu'un échange international était essentiel au développement de notre propre organisation. Le «job shadowing» consiste en une visite réciproque de quelques jours, au cours de laquelle différentes prisons et leurs structures éducatives sont visitées et présentées. J'ai organisé des visites de «job shadowing» pour nos enseignants auprès de collègues en Belgique, en Espagne, en Autriche et en Grèce. Et j'ai constaté que cet échange était source d'inspiration pour toutes les personnes impliquées et qu'il renforçait la confiance dans notre propre travail. Malgré toutes les différences propres à chaque pays, les enseignants étaient (et sont toujours) confrontés aux mêmes défis; il y a donc toujours quelque chose à apprendre les uns des autres.

À juste titre, la dernière conférence de l'EPEA s'intitulait «Let's talk». Et il était impressionnant de voir et de découvrir la richesse de l'expertise, de l'expérience et de l'innovation réunies par les enseignants, les chercheurs et les responsables éducatifs à Skopje, en Macédoine du Nord. Les retours des participants

à la conférence ont été unanimement positifs; tout le monde a été impressionné par la diversité des approches visant à remplir la mission éducative et, par conséquent, de réinsertion.



La conférence offre également une plateforme idéale pour élargir son réseau. L'EPEA a déjà été informée que des visites réciproques ont été organisées à la suite des rencontres qui ont eu lieu lors de la conférence. Un appel à propositions pour l'organisation de la prochaine conférence en 2027 est actuellement ouvert <https://epea.org/call-for-the-2027-conference>

**Découvrez la vidéo officielle  
de la conférence sur [epeatube](#)**

La conférence, tout comme nos webinaires, démontre à quel point il est essentiel, en particulier pour les enseignants, d'échanger des idées. Afin de garantir que nos «clients» — les apprenants — bénéficient du meilleur «service» possible, nous qui travaillons dans l'éducation en milieu carcéral, nous devons nous soutenir mutuellement, apprendre les uns des autres et développer continuellement nos compétences. L'EPEA s'engage à promouvoir cet échange et élabore actuellement un programme de développement professionnel destiné aux enseignants. Ce programme vise à mettre moins l'accent sur le transfert de méthodes pédagogiques spécifiques et davantage sur la promotion d'attitudes et d'approches à un niveau métacognitif.

# Portrait d'apprenant

Un questionnaire proposé par la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison – propos recueillis par Thieni HAMA, candidat au doctorat en Sociologie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

L'entrevue a été réalisée le 19 novembre 2025, Musée National de Ouagadougou, auprès d'un apprenant de 30 ans, exerçant la profession de chauffeur, ayant souhaité conserver l'anonymat. Le texte été édité, mais conserve l'oralité de l'entretien.

## Qu'est-ce qui vous a poussé à vous inscrire à des cours ou à une formation ?

Avant d'entrer en prison, j'étais choriste à l'église. Je composais souvent aussi. Donc, j'ai facilement réussi à intégrer la chorale. J'étais psalmiste, je faisais des chansons, je guidais aussi les choristes sur certains chants religieux. J'ai eu l'approbation de certains chefs [surveillants de la prison] là-bas. Bon, je n'ai pas eu de formation proprement dite en prison, mais il y avait des chorales de chœurs extérieurs qui venaient et j'apprenais avec eux. Ils nous montraient quelques petites nuances: comment former la voix, comment modeler, un truc comme ça. Sinon, mis à part ça, je n'ai pas eu de formation.

## Pouvez-vous me parler un peu de votre parcours avant la prison: emploi, famille, milieu de vie ?

Avant d'entrer en prison, j'étais un fumeur de stupéfiants. Je fumais beaucoup, et la dépendance aux stupéfiants m'a conduit à voler à la maison, car souvent l'argent de poche ne me suffisait pas. Je n'avais plus accès à l'argent de ma famille, donc j'ai commencé à voler. Et c'est là que je me suis fait prendre. Ça m'a conduit à ma première incarcération à la maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou (MACO).

## Comment se passait la relation avec l'école avant l'incarcération? Études complétées, expériences positives ou négatives, raisons d'un éventuel décrochage ?

J'ai fait plusieurs allers-retours à la MACO. La première fois, j'étais encore mineur. C'était en 2010. Lors de cette incarcération, on m'a libéré au cours du procès pour que je puisse passer les examens. Et Dieu merci, j'ai pu obtenir le Brevet d'Études de Premier Cycle (BEPC) au niveau national avec une très bonne moyenne. Après ça, je me suis un peu rangé, mais en 2020, j'ai replongé dans la consommation des stupéfiants. J'ai commencé à sombrer et je suis rentré dans le cycle de la dépendance. Je suis reparti à la MACO pour fait de vols. J'ai fait six mois de détention là-bas. En décembre 2022, lors des remises de peines annuelles, j'ai bénéficié d'une réduction de peine. En fait, j'avais négocié pour qu'on me place en semi-liberté pour que je puisse sortir, mais l'administration pénitentiaire de la prison a refusé. Après ça, j'ai pu sortir.

### **Quels types de cours ou de programmes ont été suivis en prison (alphabétisation, formation générale, formation professionnelle, etc.)?**

Le programme d'éducation en prison, comme je disais, pour moi ça a été d'être choriste. Je connaissais déjà ce que les moniteurs de la chorale me montraient. Moi-même, j'enseignais ça aux enfants à l'église. Il n'y avait rien de nouveau pour moi. Mais ce qui me frappait le plus, c'est la vie à l'intérieur de la prison. C'était organisé d'une certaine manière, même s'il y avait un peu de bazar, c'était en fait bien organisé.

### **Qu'est-ce qui vous a le plus frappé de la vie en contexte carcéral?**

Il y a des personnes incarcérées qui préfèrent être en prison parce qu'elles ont de quoi manger, un endroit où dormir, qu'elles peuvent obtenir des habits, même du savon. Tout ça grâce à des œuvres de charité. Il y a des gens qui viennent pour faire des dons et ça aide beaucoup pour supporter la vie en détention. Comment on fait avec ces personnes une fois qu'elles ont purgé leur peine? Pourtant, elles ont un potentiel aussi. Ces personnes, une fois qu'ils sortent, ils n'ont plus de repère. Souvent ça veut dire que soit leur famille les a déjà abandonnés, soit ils sont tellement allés en prison qu'ils ont perdu le fil des choses [les réalités de la vie de dehors]. On fait quoi de ces cas-là?

### **En quoi la participation à des activités éducatives a-t-elle influencé ton quotidien en prison?**

Oui, j'ai appris à gérer. Puisque là-bas [en prison], quand on te donne le minimum de provisions [vivres], c'est pour un temps bien donné. Donc, c'est vrai qu'il y aura des gens qui vont venir te squatter, te demander. Si tu ne sais pas gérer, la vieille [maman] va venir, peut-être qu'elle va t'envoyer des provisions, mais avant de t'envoyer, elle va te reprocher certaines choses. Et pour éviter ces reproches-là, tu es obligé de t'organiser. C'est comme ça qu'on apprend aussi. Au moins, si tu sors, tu pourras aussi, comment on appelle ça? Tu pourras au moins te recadrer, au moins si on te donne quelque chose, tu pourras gérer un temps donné et tu

pourras te débrouiller à la sortie. Donc, quand la vieille m'envoyait, je gérais ça, normal. Souvent même, elle [maman] vient me demander s'il y a quelque chose que je veux ou qu'elle doit m'envoyer. Je lui disais non, je peux encore patienter une semaine. Et ça lui faisait sûrement plaisir. Tu vois, au moins, ça donne une sorte de motivation, ça motive aussi les parents, ça leur donne aussi de l'espoir d'une certaine manière.

Et l'argent, bon c'est vrai qu'il y a des dépenses en famille, mais les dépenses en prison sont aussi réelles. Les parents donnent de l'argent souvent, quand ils peuvent. Moi, je suis devenu plus organisé en prison qu'à la maison. C'est vrai qu'on effectuait certaines tâches à la maison, par exemple depuis tout petit ma mère nous obligeait à laver la vaisselle, mais ce n'était pas récurrent. Là-bas, en prison, il y a certaines tâches qui sont obligatoires dans les cellules. Par exemple, on nettoie la cellule à tour de rôle. Il y a les toilettes aussi à nettoyer. C'est obligatoire, à tour de rôle, sauf si tu es chef de la cellule. Là, tu as certains privilèges. Et puis aussi, la disposition même des détenus. Une fois que tu rentres en cellule, tu comprends que c'est un autre univers. Parce qu'il y a des moments où ce n'est pas facile. Parce que les effectifs qu'une cellule peut prendre, c'est 15 personnes, mais ça peut aller jusqu'à 23 personnes. Donc imaginez comment on dort là-dedans? En fait, on dort comme des sardines en boîte. Une tête ici, l'autre tête par là. C'est dans ce contexte que j'ai appris à m'appliquer dans les tâches, que je me suis habitué. Et la cuisine... Dieu merci, j'avais régulièrement de la visite, donc on m'envoyait les légumes crus, puis je les cuisinais. C'est là-bas [en prison] que j'ai appris à cuisiner, par exemple. La vie en prison, ça m'a beaucoup forgé aussi, hein. Même si je suis seul dehors, je peux me débrouiller en cuisine maintenant sans problème [...].

**Est-ce que ces apprentissages ont eu un effet sur la façon de percevoir la peine ou sur tes relations avec les autres (détenus, enseignants, intervenants)?**

Ben, chez moi, la musique m'apaise. Ça m'aide beaucoup. Moi, quand je vais apprendre quelque chose, je ne tiens même pas compte de ce qui est devant moi. Comme à ma sortie de prison, je n'avais pas honte. Parce que, bon, forcément, dans mon quartier, on saura que j'étais en prison. Mais ils me connaissent, les amis du quartier. Ils savent que je ne tiens pas compte de mon passage en prison. Du moment que l'erreur est humaine et que tu peux chuter. Ça passe vite [les stigmates de la prison]. Si tu changes, on va oublier ce que tu as fait hier. C'est l'essentiel. Par exemple, je n'ai jamais eu de problème avec les surveillants de prison. Bon, pas de problème particulier, disons. Je n'ai jamais eu de difficulté avec les surveillants et puis ils ne m'ont jamais réprimandé; au contraire, ça se passait bien. C'est comme si Dieu m'avait donné cette capacité, cette faculté-là en tout cas.

**Est-ce que le fait d'étudier a eu un impact sur la confiance en soi, la motivation ou la manière de réfléchir à son parcours de vie?**

Bon, peut-être, si je peux donner des points positifs, c'est que quand c'est mon tour de chanter lors de la messe du dimanche. Quand je m'exprime en chantant, tu ne peux qu'observer avec attention. Oui, c'est comme ça. Je donne toujours la chair de poule aux gens quand je chante dans la chorale. Et ça me fait plaisir parce que je sais que ça fait plaisir aussi à d'autres. Et ça fait rentrer aussi beaucoup dans la prière. Donc, c'était ça ma joie et ça me donnait l'espoir pour l'avenir. Je tirais ma satisfaction de ça.

**Après la sortie, y a-t-il eu une volonté ou une possibilité de poursuivre les études ou une formation?**

Quand je suis rentré, personne ne m'a vraiment considéré à la maison. C'était la routine, quoi. Mais je me suis dit que je ne pouvais pas retourner là-bas, en prison, sans le soutien de ma famille cette fois. Je me suis demandé, s'il n'était pas temps pour moi de changer de trajectoire. Parce que si ça continuait, ça ne pourrait pas bien aller. D'ailleurs, je veux aussi avoir une famille: une femme, des enfants. Je veux faire honneur à mon papa. S'il a encore [les moyens] de payer toutes mes bêtises, je dois m'en sortir, il faut que je me ressaisisse. Quand je suis sorti de la prison, je consommais encore de la drogue. Comment arrêter ça maintenant? C'était mon premier objectif, mon premier combat. Ma vieille (ma mère) m'a toujours soutenu. Quand j'ai des problèmes, elle a toujours été derrière moi. Elle a toujours cru en moi. Elle savait que je pouvais laisser ça [la drogue].

En 2016, j'ai eu le permis et j'ai pu obtenir un diplôme de conduite des engins lourds. Parce que depuis tout petit, j'aimais les machines. Je me suis dit pourquoi ne pas négocier avec le vieux [papa]? Donc, je lui ai dit et il m'a inscrit. J'ai fait ma formation et j'ai obtenu un diplôme. Je conduis deux machines: la pelle et le chargeur. Maintenant, à l'issue de ça, pour avoir la main, il faut forcément un stage pratique. Donc c'est à l'issue du stage pratique qu'on t'embauche. Si tu le fais dans une structure, une bonne structure en tout cas, si on t'a pris pour un stage, c'est qu'il y a une bonne suite pour l'embauche. [...] Quand j'ai fini mon stage d'un an, ils m'ont embauché en même temps. Et c'est là que j'ai commencé mon contrat [...].

### **Quels ont été les principaux obstacles ou, au contraire, les éléments qui ont favorisé la persévérance?**

Ma mère est importante dans mon parcours. À cause de moi, de mon parcours, elle a créé une association qui lutte contre le trafic de stupéfiants et cherche à protéger les enfants. Il y a des formations qui y sont données pour sensibiliser aux conséquences négatives de la drogue, par exemple. Surtout que moi, j'ai eu cette expérience et puis je m'en suis sorti. Donc, j'ai aidé en aidant d'autres consommateurs à s'en sortir, en leur racontant mon histoire. C'était surtout des jeunes filles que j'ai pu aider avec le concours de leurs parents à sortir de la consommation ou du trafic de stupéfiants. D'ailleurs, dans le quartier, les consommateurs de stupéfiants ont peur de moi maintenant. Ils savent que j'aide la police, je leur transmets des renseignements, et que surtout je ne joue plus à ça. Je ne consomme plus.

### **Est-ce que ce parcours éducatif a influencé la manière de se percevoir ou de se projeter dans l'avenir?**

La liberté de respirer de l'air et d'être en bonne santé [en ralentissant la consommation], c'est déjà un bien en soi. Il n'y a rien de tel. Et maintenant, quand je vois quelqu'un qui consomme, j'ai de la compassion, je voudrais qu'il arrête. Maintenant, je me prends plus en charge aussi. Je ne demande plus rien à la maison. Je pense que l'avenir me réserve de bonnes choses. J'ai une liste de projets aussi. L'association est aussi très importante pour moi. Le rapport des jeunes et de la drogue, actuellement, me préoccupe. Tellement d'amis à moi sont morts et d'autres ont gâché leur vie avec la drogue. C'étaient des gens intelligents, travailleurs. Mais une fois qu'on a goûté à ce plaisir-là, ça peut gâcher toute sa vie.

### **D'après votre expérience, que faudrait-il améliorer dans l'offre d'éducation en milieu carcéral?**

Si c'était possible d'accroître un peu le nombre d'ateliers de formations... Certes, il y a la menuiserie, la mécanique, le tissage et la couture, mais tout le monde n'a pas accès à ces activités-là. Il y a beaucoup de personnes qui ont du potentiel, mais qui n'ont pas accès aux programmes de formation. Pour y avoir accès, il faut avoir une relation, «le bras long» comme on dit aussi. En prison, il faut des relations pour pouvoir accéder à certaines choses comme les ateliers. Si on pouvait au moins étendre ça pour permettre à d'autres personnes d'en profiter, ça aiderait la réinsertion. Mais n'empêche qu'il y en a qui viennent là-bas [en prison] et sont contents, honnêtement, il y en a même qui préfèrent là-bas que la vie de dehors.

# Un portrait de la recherche et des pratiques

## Articles

### *A mixed methods systematic review of the psychosocial and rehabilitative impact of prison technology with recommendations for practice*

Cet article présente une revue systématique mixte de l'impact psychosocial et réhabilitatif des technologies en milieu carcéral, en mettant l'accent sur leurs effets sur l'éducation en prison. Il montre que l'accès encadré aux outils numériques (plateformes de formation, communications sécurisées, accès Internet ciblé) augmente la participation des personnes incarcérées aux activités éducatives, renforce leur motivation, leur sentiment d'autonomie et leur préparation à la réinsertion, tout en développant des compétences numériques essentielles pour le marché du travail.

Les auteurs insistent toutefois sur la nécessité de concilier sécurité et pédagogie, en recommandant des politiques technologiques claires, un accompagnement éducatif individualisé et une formation du personnel, afin de transformer les technologies en levier d'équité et de continuité entre la détention et la vie hors prison.

Tilt, S., Bowe, M., Gardner, S. & Blagden, N. (2026). A mixed methods systematic review of the psychosocial and rehabilitative impact of prison technology with recommendations for practice. *Psychology, Crime & Law*, 0(0), 134. <https://doi.org/10.1080/1068316X.2025.2598281>

## *Being a Learner in Prison: Identity Positioning of Students in Detention*

Dans cet article, les auteurs explorent le contexte italien de l'éducation universitaire en prison, fondé sur l'article 27 de la Constitution qui prône la rééducation des détenus via des initiatives comme la CNUPP. Ce réseau, créé en 2018 en Italie, coordonne les activités dans 47 universités (1 837 étudiants incarcérés en 2025 dans 120 prisons), malgré des obstacles d'implémentation. La méthode qualitative repose sur un questionnaire de 12 questions conçu selon la théorie du soi dialogique (DST de Hermans), rempli par 16 hommes détenus âgés de 32 à 70 ans dans trois prisons des Pouilles. Une analyse thématique examine ensuite leurs réponses pour identifier leurs identités multiples («moi-étudiant» versus «le moi passé»), la qualité de leurs réflexions intérieures et leurs émotions liées aux études.

Les résultats montrent que les détenus-étudiants se voient surtout comme des apprenants positifs («moi-étudiant»), qui dialoguent avec leur passé (ex.: «moi-ancien élève») pour se transformer ou réparer leur identité. Cette expérience, motivée par le désir de changer intérieurement, d'échapper mentalement à la prison et de se réinsérer, génère des émotions positives grâce au soutien des tuteurs et de la communauté carcérale, même si l'avenir demeure peu clairement envisagé ou anticipé. L'étude insiste sur le potentiel transformateur de l'éducation pour restructurer l'identité prosociale, réduire la récidive et plaide pour une réforme: prioriser l'éducation, former des soutiens et adopter une approche réhabilitative.

Ligorio, M. B., De Leo, A., Risola, R., Grattagliano, I., & Crescenzo, P. (2026). Being a learner in prison: Identity positioning of students in detention. *Journal of Prison Education and Reentry*, 8(1), <https://doi.org/10.1080/10720537.2026.2619056>

# Un portrait de la recherche et des pratiques

## *Teaching and learning math in prison: A systematic review*

Une équipe de recherche provenant de quatre universités italiennes offre dans le plus récent numéro du *Journal of Prison Education Research* une revue systématique de la littérature sur l'enseignement des mathématiques en prison. À partir d'une analyse fondée sur trois dimensions — la cognition ou comment les personnes apprenantes entrent en contact avec les connaissances mathématiques; les émotions ou quelles sont les attitudes des personnes apprenantes face à l'apprentissage des mathématiques; et l'inclusivité ou comment l'environnement d'apprentissage peut laisser aux individus la chance d'exprimer leurs profils cognitifs et leurs aspirations — l'équipe de recherche brosse un portrait de la littérature riche et stimulant. Plusieurs éléments pourront inspirer les personnes qui enseignent les mathématiques en prison. Premièrement, il appert que les mathématiques sont plus appréciées, moins anxiogènes et plus à même de contribuer à l'émancipation des personnes incarcérées quand elles sont enseignées de manière relationnelle, c'est-à-dire quand la personne apprenante peut faire l'expérience des mathématiques comme un outil d'auto-efficacité, de reconstruction identitaire et de préparation à la vie après la prison. Par exemple, on peut enseigner les principes de la géométrie et des proportions en les incarnant dans les métiers de la construction ou dans la comparaison des prix entre deux quantités données d'un bien marchand. Ainsi, on donne à la personne apprenante des exemples concrets où les mathématiques permettent une meilleure compréhension du monde et de son expérience.

Autrement dit, l'enseignement des mathématiques en prison doit être contextualisé et se doit d'aller au-delà de l'apprentissage des règles de mathématiques. Il faut aussi que les personnes qui enseignent les mathématiques soient sensibles à la biographie des personnes apprenantes et reconnaissent le fait que plusieurs personnes incarcérées ont un rapport très complexe, voire conflictuel, avec les mathématiques, qui suscite de nombreuses émotions négatives. Finalement, il ressort de la revue de littérature qu'il y a très peu de recherches sur les meilleures pratiques pour faire face aux diversités présentes dans le monde carcéral. L'équipe conclut que s'il est probablement nécessaire d'adapter l'enseignement des mathématiques à ces diversités, il sera nécessaire de mener davantage de recherches pour déterminer quels sont les besoins et les conditions des personnes incarcérées en matière d'accompagnement éducatif.

De Rocco, G., Emili, E. A., Miragliotta, E., Santi, G. R. P., & Muratori, A. (2026). Teaching and learning math in prison: A systematic review. *Journal of Prison Education Research*, 10(1), 2. <https://doi.org/10.25771/p1g8-cw96>

## *Attitudinal exceptionalism? Norwegian prison officer students' views towards prisoners and punishment*

À la Chaire, nous considérons que toutes les formes d'éducation qui se déploient dans le continuum carcéral méritent qu'on s'y intéresse. Cet article de Pape et Johnsen a attiré notre attention, car il porte sur un sujet qui n'est pas souvent discuté dans le champ de l'éducation en prison: la formation des agents du service correctionnel. Le duo de chercheurs de l'University College of the Norwegian Correctional Service (UCNCS) avait pour objectif de vérifier l'adéquation entre les politiques officielles en matière pénale de la Norvège et les réponses des personnes étudiantes sur trois dimensions: leurs motivations académiques, leurs attitudes par rapport aux prisonniers et leur point de vue sur la punition. La Norvège est souvent décrite comme une figure d'exception pour ses politiques carcérales et pénales qui mettent l'accent sur la réhabilitation et un traitement dit humain des personnes incarcérées. Or, la formation de ses agents correctionnels est tout aussi exceptionnelle alors que les personnes qui étudient pour occuper cette fonction intègrent un parcours de formation postsecondaire de deux ans à l'issue d'un processus de sélection rigoureux qui inclut des entretiens semi-dirigés où l'on cherche à identifier les personnes qui semblent en mesure de maintenir un équilibre sain entre la sollicitude et l'empathie, d'un côté, et le contrôle et l'autorité, de l'autre.

Les résultats de l'enquête de Pape et Johnsen montrent que la très grande majorité des personnes répondantes s'inscrivent à la formation avec le désir d'aider les autres (96%) et qu'une très faible minorité le font pour exercer de l'autorité (7%). Or, toutes ces personnes ont aussi dit qu'elles voulaient aider les autres.

Quant à leurs attitudes face aux personnes incarcérées, elles sont généralement favorables ou positives. De plus, 99% des personnes répondantes n'étaient pas d'accord — à divers degrés — avec l'idée que les efforts de réhabilitation sont futiles. Enfin, la presque totalité des personnes répondantes (99%) a dit que l'objectif principal de l'incarcération était la réhabilitation, alors que toutes les personnes qui considéraient que la punition en tant que telle était importante, sauf une, ont aussi dit que la réhabilitation était importante.

Autrement dit, force est de constater que les personnes qui étudient pour être agents correctionnels en Norvège partagent les valeurs et la mission du système correctionnel norvégien. Malheureusement, il n'existe pas de données similaires dans d'autres contextes qui permettraient de comparer et de déterminer si ces personnes sont «exceptionnelles». Fort à parier, toutefois, que la formation rigoureuse et les valeurs qui y sont véhiculées doivent contribuer aux succès du système correctionnel norvégien. Si les équipes de recherche à travers le monde devaient sans doute reproduire l'étude de Pape et Johnsen dans leur contexte pour nous permettre de mieux comprendre les liens entre les attitudes des agents correctionnels et leur pratique, il faudrait aussi que les personnes qui administrent les systèmes correctionnels s'inspirent des pratiques norvégiennes en matière de formation de la main-d'œuvre.

Pape, H. & Johnsen, B. (2026). Attitudinal exceptionalism? Norwegian prison officer students' views towards prisoners and punishment. *European Journal of Criminology*. <https://doi.org/10.1177/14773708251412617>

# Un portrait de la recherche et des pratiques

## *Libraries behind bars: Strategies for information literacy and social reintegration in correctional facilities*

[Résumé produit par Angelina Machalani, étudiante en histoire et civilisation au Cégep Marie-Victorin]

Cet article consiste en une recherche documentaire qui cherche à explorer l'importance des bibliothèques en prison, le besoin d'en parler davantage et les effets que les programmes d'alphabétisation ont sur la société.

Les bibliothèques en prison sont importantes pour la resocialisation des détenus, ce qui entraîne des conséquences positives pour l'ensemble de la société, comme la réduction du crime, le développement de compétences favorables pour le marché du travail, l'indépendance financière et le sens civique. À la suite de progrès comme les règles de Nelson Mandela, il y a encore des disparités dans les bibliothèques en prison en ce qui concerne le manque de considération des perspectives des prisonniers et du contraste significatif entre différentes nations. L'étude catégorise le prisonnier typique comme célibataire, adulte, peu éduqué, professionnellement instable et sous-qualifié. Ceci peut souvent produire des obstacles pour ces individus, ce qui pourrait créer une motivation à la criminalité et renforcer des stéréotypes. L'entourage social d'un détenu est un élément important de la socialisation, la création de l'identité, le développement de compétences et la capacité d'adaptation. Ceci explique la nécessité de l'assistance sociale pendant l'incarcération et après la sortie.

L'étude identifie les principes des bibliothèques en prison :

- L'éducation
- La récréation
- La réhabilitation

Ces principes peuvent être accomplis en assurant l'accès libre aux services des bibliothèques, le respect des mêmes normes que les bibliothèques publiques, un espace physiquement séparé du reste de la prison et la prise en considération de la diversité de la population de l'établissement de détention.

Les bibliothèques en prison ont plusieurs bénéfices en lien avec la santé mentale et la réintégration sociale des prisonniers :

- Des activités qui aident les participants à mieux gérer leurs émotions
- Le besoin d'information (principalement légale)
- Des connaissances en lien avec la santé et l'hygiène
- Du support social et financier
- Le développement technique, pédagogique et spirituel
- Programmes d'alphabétisation
- L'estime de soi
- Un sentiment de liberté
- Une vision plus positive des prisonniers par la société

De plus, une bibliothèque dans un établissement de détention peut agir comme une récréation d'un contexte social normal à l'extérieur de la prison. Le fait qu'un détenu puisse choisir ce qu'il veut lire crée une portion de liberté qui peut l'aider dans le développement d'une identité à l'extérieur de la criminalité. Aussi, la lecture est une expérience de réflexion sur soi-même et un vecteur d'égalité sociale. L'article précise que la réintégration sociale est possible avec la présence de la détermination pour le changement du détenu, ce qui influence positivement le traitement de dépendances et l'employabilité. De plus, les relations en général, mais plus particulièrement les relations familiales, aident grandement la réintégration sociale, car elles agissent comme une motivation pour le détenu pour accomplir ceci.

L'étude précise que la réintégration fonctionne mieux dans les personnes détenues ayant un niveau d'éducation plus élevé, ce qui a un effet sur leur taux de récidivisme.

Il y a plusieurs difficultés dans les bibliothèques dans les établissements de détention :

- Inefficacités d'organisation
- Manque de personnel qualifié
- Censure
- Manque d'activités

L'étude conclut en précisant que les obstacles principaux pour les bibliothèques en prison sont leur échec d'adaptation aux besoins de la population de l'établissement et le manque de personnel qualifié. Ceci peut être expliqué en considérant le manque de

financement qui devient plus sévère pendant les crises économiques, car on observe souvent une hausse de la réticence de la société au financement des services pour les prisonniers. En conséquence, l'efficacité de ces services diminue, ce qui entraîne plusieurs conséquences très négatives pour la société, comme un plus haut taux de récidivisme et une augmentation de personnes détenues, ce qui entraîne des coûts importants pour les finances publiques.

Olímpia do VALE et Carlos Guardado da SILVA, "Libraries behind bars: Strategies for information literacy and social reintegration in correctional facilities", Alexandria, 18 septembre 2025, <https://doi.org/10.1177/09557490251378731>.

### *Tablets behind bars: Evidence from a staggered adoption difference-in-differences study of prison misconduct*

Dans cet article, Peterson, Kim, Shukla et Aukamp rapportent les résultats d'une étude sur l'implantation de tablettes électroniques dans les établissements carcéraux du Washington Department of Corrections (WADOC) dans l'État de Washington. L'objectif de l'étude était d'évaluer l'impact des tablettes sur quatre indicateurs liés à la sécurité – 1) taux mensuel d'infractions; 2) taux d'infractions majeures (homicides, agressions, évasions, possession ou fabrication d'armes, saisies de drogue ou de cellulaire, etc.); 3) taux d'infractions liées à la drogue; 4) taux d'infractions liées aux cellulaires – en mesurant l'effet de l'introduction des tablettes sur ces différents indicateurs. À l'issue de leur analyse statistique, l'équipe de recherche ne rapporte aucun indice qui indiquerait que les tablettes aient augmenté les infractions, de toute nature, dans les établissements du WADOC.

Cependant, l'équipe ne rapporte pas non plus d'améliorations statistiquement significatives sur les différents types d'infractions, même si les données suggèrent une amélioration modeste ou importante pour tous les indicateurs étudiés (une réduction moyenne de 19,5% du total des infractions, 52,6% des infractions graves, 32,3% des incidents de drogue et 67,6% des infractions liées aux cellulaires après le déploiement des tablettes).

Évidemment, l'impact des tablettes est difficile à évaluer, étant donné la nature instable des établissements de détention, d'autant plus que l'étude a été réalisée durant la pandémie. Cependant, l'équipe conclut que leurs résultats permettent au moins de cerner les effets plausibles du déploiement de tablettes en milieu correctionnel, dans la mesure où ils n'ont pas observé une hausse marquée et systématique des infractions après l'implantation. L'étude contribue ainsi à l'amélioration des connaissances empiriques sur la question, permet de calmer certaines inquiétudes tout en montrant que les tablettes ne sont pas une solution miracle.

Elle montre aussi l'intérêt de mesurer l'impact des tablettes sur d'autres éléments comme la capacité des personnes incarcérées à communiquer avec leurs proches, leur bien-être au quotidien ainsi que sur l'accès aux ressources éducatives et thérapeutiques pouvant contribuer au processus de réinsertion socio-communautaire.

Peterson, B. E., Kim, K., Shukla, R. & Aukamp, S. (2026). Tablets behind bars: Evidence from a staggered adoption difference-in-differences study of prison misconduct. *Journal of Experimental Criminology*. <https://doi.org/10.1007/s11292-026-09745-5>



Chaire UNESCO de  
**recherche appliquée** pour  
**l'éducation en prison**



[cegepmv.ca/chaire-unesco](http://cegepmv.ca/chaire-unesco)

[educare@collegemv.qc.ca](mailto:educare@collegemv.qc.ca)

[@unesco\\_prison](https://twitter.com/unesco_prison)

---

7000, rue Marie-Victorin  
Montréal, Québec, Canada H1G 2J6

Téléphone: +1 514 325-0150, poste 2120